Bulletin N° 84

MAI 2022

883 habitants

1 413 hectares

LE LIEN COMMUNAL

COMMUNE DE SAINT GERMAIN ET MONS

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES Imprimé en 450 exemplaires par nos soins
Directrice de la Production Michelle DORANGE / Directeur de la Rédaction : Henri DELHAL

LE MOT de Michelle DORANGE

Le mois de mai est là avec, il faut l'espérer, des journées ensoleillées qui nous feront oublier la pluie et le vent et tous les désagréments que cela entraîne comme les poteaux téléphoniques couchés, les câbles décrochés…
Le soleil et les jours qui rallongent sont autant de signes d'invitations à renouer avec le plaisir des sorties, des réunions, des évènements festifs.
C'est ainsi qu'après presque deux ans de « mise en veille » forcée, l'activité culturelle est au rendez-vous dans notre commune avec le récital de Dominica Merola, chanteuse québécoise, qui a eu lieu vendredi 29 avril à la salle des fêtes devant un public réduit mais enthousiaste : merci à l'ensemble de la musique de chambre Roxane-Bergerac de l'avoir invitée ; viendront ensuite les soirées théâtrales de mai animées par l'association Saint Germain en Scène ou encore la journée de rencontre avec les associations qui se tiendra le 19 juin dans le bourg…
La bibliothèque, qui a été déplacée au premier étage du Relais Saintgerminois, n'attend plus que les extincteurs pour ouvrir officiellement (ce qui ne devrait pas tarder !).
Le rez-de-chaussée du Centre pourrait être consacré à des activités destinées à des personnes retraitées (comme cela était prévu à l'origine) mais, pour cela, il faut des bénévoles ! Si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à nous les faire connaître !
Les beaux jours, c'est aussi la sortie des tondeuses et autres engins à moteur mais attention au bruit ! (Rappel en page 3 des horaires à respecter).
Pour terminer, n'oubliez pas que je suis à votre écoute et que je me ferai toujours un plaisir de recevoir chacune et chacun d'entre vous qui souhaiterait aborder tout sujet d'ordre particulier ou général.
Bien à vous,

Votre Maire

ELECTIONS LEGISLATIVES

Auront lieu les dimanches

12 et 19 juin 2022

Inscription avant le 6 mai

ENCOMBRANTS

Comme chaque année, la municipalité organise un ramassage gratuit des encombrants qui aura lieu :

le **jeudi 16 juin le matin**.

Les Administrés intéressés **doivent s'inscrire** à la Mairie **avant le 13 juin** en donnant le détail des encombrants à enlever (ni sommier, ni matelas, ni bidons contenant des produits phytosanitaires ou huiles).

PONT ASCENSION (jeudi 26 MAI) Le vendredi 27 mai la mairie sera fermée.

Dans ce numéro :

Mot du Maire Ramassage des encombrants Elections Législatives	1
Taux des taxes - 8 Mai Grippe Aviaire « Séneçon de Jacobs «	2
Brûlage des déchets verts Infos Inscriptions scolaires	3
Vie Associative	4

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi et Mercredi :
9h/11h45—13h30/16h45
Mardi et Jeudi :
13h30/16h45
Vendredi :
9h/11h45—13h/16h45
Tél : 05 53 23 20 53

Michelle Dorange se tient à la disposition des Administrés pendant les heures d'ouverture de la mairie ou sur rendez-vous .

mail : mairiedesaintgermainetmons@wanadoo.fr

Ne pas jeter sur la voie publique
Imprimé par nos soins

LA COMMUNE

TAUX DES TAXES en **2022**

	Taxe foncière (bâti)	Taxe foncière (non bâti)
Taux commune proposé **2022**	*36.49%*	*74.67%*
Taux voté par la commune pour 2022	**38.05%**	**77.87%**
Rappel des taux en **2021**	42.77%	87.53%

ECLAIRAGE PUBLIC

Comme signalé dans le bulletin N° 83 (février 2022) nous allons procéder à la mise aux normes des éclairages (obsolètes à 85%) et par la même occasion à une diminution du temps d'éclairage la nuit.

Le Conseil Municipal a pris la décision de la remise en état des éclairages, (à partir de 2023 et pour 26100€ par an pendant 5 ans) ainsi que de la suppression de la plage horaire de nuit *de 22h30 à 6h du matin*, à effet rapidement , bien sûr en laissant quelques éclairages aux carrefours et dans le bourg.

Des économies s'imposent donc ! (surtout que le tarif de l'électricité ne va pas en diminuant).

Journée nationale du 8 mai 2022

Commémoration de la victoire de 1945

9h00 Office Religieux à St Cybard

10h30 Monument aux Morts de Mouleydier :

Lecture des messages, appel aux morts, dépôts de gerbes

11h00 Monument aux Morts de Saint Germain et Mons :

Lecture des messages, appel aux morts, dépôts de gerbes

11h30 Monument aux Morts de Saint Agne :

Lecture des messages, appel aux morts, dépôts de gerbes

12h00 Verre de l'amitié offert par la Municipalité de St Agne

GRIPPE AVIAIRE

Comme cela a été relaté dans la presse, la Dordogne est impactée par la grippe aviaire et Saint Germain et Mons fait partie des communes en zone de protection (la zone la plus élevée). Il est donc demandé par la Préfecture que tous les élevages de volailles non commerciaux soient obligatoirement déclarés en Mairie (un imprimé spécifique est à disposition).

Quelques consignes à respecter :

- Claustrer les volailles ou mettre en place des filets de protection sur la basse-cour,
- Protéger le stock d'aliments pour que les oiseaux sauvages n'y aient pas accès,
- Eviter tout contact direct entre les volailles de la basse-cour et les oiseaux sauvages.

Le non-respect des règles peut entrainer une amende de 750€

Pour plus d'informations, les personnes concernées peuvent consulter le site internet du Ministère de l'Agriculture : https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-les-mesures-de-biosecurite-pour-les-operateurs-professionnels-et-les-particuliers

Le Séneçon de Jacobs

Par endroits à partir de Mai/Juin, des fleurs d'un jaune soutenu semblent déjà être « en bouquet » au bout de leur tige unique de 50 à 120 cm de haut : il s'agit du Séneçon de Jacobs, une herbacée vivace, très invasive et très résistante à la sécheresse et au froid qui envahit progressivement les prés et champs de notre région.

Cette plante est extrêmement toxique pour les chevaux et les bovins : toutes les parties de la plante sont toxiques et ce, qu'elle soit ingérée « sur pied » dans les prés ou sèche dans le foin (dans lequel elle est même plus appétante).

Il s'agit d'une toxicité par accumulation : la toxine est stockée dans le foie au fur et à mesure de son ingestion sans pouvoir être éliminée, les signes cliniques n'apparaissant bien souvent que trop tard.

Le pronostic est toujours très réservé, aucun traitement n'étant réellement efficace. Le seul moyen d'éviter que les chevaux et bovins soient atteints consiste en l'arrachage systématique de tous les plants tant qu'ils sont encore au stade de la floraison de façon à limiter la dissémination des graines.

Le brûlage des végétaux est strictement interdit et seulement autorisé :

du 1er octobre au dernier jour de février entre 10h et 16h.

(sous peine d'une amende)

Environnement

Les tondeuses et autres débroussailleuses sont nécessaires pour l'entretien des pelouses et des jardins… Pensez néanmoins aux oreilles de vos voisins, notamment les week-ends et jours fériés ! Selon l'arrêté préfectoral du 17 mai 1999, réglementant les bruits de voisinage il est rappelé que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

· *Les **jours ouvrables** :*

de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30

· *Les **samedis** :*

de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

· *Les **dimanches et jours fériés** :*

de 10 h 00 à 12 h 00

De même, différents bruits trop forts (aboiements intempestifs, appareils électriques, musique aux décibels trop élevés…..) contribuent à la dégradation des relations de voisinage.

« Respectez vos voisins » …

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les parents d'enfants nés en 2018 sont invités à se rendre à la Mairie afin d'inscrire leurs enfants pour la rentrée de septembre 2021/2022.

Les enfants nés en 2019 seront accueillis en fonction des places disponibles.

Merci de se munir des pièces suivantes :

- Le livret de famille
- Le carnet de santé de l'enfant
- Justificatif de domicile

PLAN CANICULE

La commune a ouvert un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées isolées vivant à domicile et souhaitant s'inscrire. Si vous êtes concernés (es), contactez la mairie afin de procéder à votre inscription.

Sachez que votre inscription et tous renseignements donnés ne seront pas divulgués car enregistrés sous le sceau de la plus stricte confidentialité.

Vie Associative

ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG

DU BERGERACOIS

SALLE Anatole France BERGERAC

JUIN :

samedi 26 de 8 h30 à 12 h30, lundi 28, mardi 29 de 15 h à19 h

JUILLET : (Collecte Evènementielle) : vendredi 16, de 10 h à 14 h collation, repas amélioré par l'association.

En raison des obligations sanitaires : Indispensable de prendre RDV sur le site : Dondesang.fr.

Tel : 05 53 45 52 40

GERBAPP

Le 20.05.2022, Jean Michel Geneste :

Une grotte inclassable dans un livre; l'Atlas de la grotte Chauvet-Pont d'Arc

Le 17 .06. 2022, Brigitte Delluc :

1 – Au fil du temps (début de l'art figuratif, l'art pariétal archaïque et petites découvertes) 2 – La deuxième partie est consacrée à Pataud, Lascaux, Commarque et les 4 grottes du nord du département, dont Villars.

LE BUT SAINTGERMINOIS

La saison a bien démarré et les joueurs sont heureux de se retrouver dans les différents concours organisés dans le secteur du bergeracois et/ou à l'extérieur

DIMANCHE 22 MAI : Critérium Départemental sur les terrains de la Poudrerie à Bergerac

SAMEDI 4 JUIN : Le Club accueillera les jeunes du foyer de LA FERETTE de Castillonnes pour une journée sportive.

MARDI 7 JUIN : Organisation et accueil d'un Championnat Régional de la Police Nationale aux terrains

DIMANCHE 26 JUIN : Championnat mixte organisé par le Club sur ses terrains on devrait recevoir 150 joueurs environ ;

Les résultats de ces compétitions vous seront communiqués lors d'un prochain bulletin.

Pour tout renseignement : Christian CHEVALIER, Président 06 86 76 48 34

Vie Associative

Association Sophrologie

Mouleydier St Germain et Mons

Le groupe d'entraînement à la Relaxation Dynamique se retrouve tous les lundis à la Maison des Associations de 14h15 à 15h15 jusqu'à la fin juin. L'association sera présente le dimanche 19 juin 2022 de 9h à 14h environ à la "Journée des Associations" organisée par la municipalité de Saint Germain et Mons. Pour rappel, nous avons démarré nos entraînements fin d'année 2015 à Saint Germain et Mons. et nous avons créé notre association début 2016 avec une professionnelle bénévole. N'hésitez pas à venir faire notre connaissance, je propose de vous faire expérimenter une petite pratique de 45 minutes environ dans la matinée à la maison des associations. D'autre part, notre association organise 1 fois par mois environ des ateliers de cuisine bio avec ou sans gluten animés par Aurélie OGER Guignard Eyssal 24520 Lamonzie Montastruc 07 51 68 66 17
Mail : aurelie.cisineetplantes@gmail.com
Repas biologiques, historiques et de plantes sauvages pour groupes. Animations et conseils pour aménagement de jardin pédagogique. Dégustations, cours de cuisine. Plantes médicinales, houblons. Aurélie sera présente avec nous et vous fera découvrir des petites bouchées salées ou sucrées, des boissons froides ou chaudes, cappuccino, café, tisanes. Anne Marie Capet Présidente
Brigitte NAGTEGAELE Co-présidente et animatrice, sophrobn@netcourrier.com I.D.E D.U Chargé de projet en éducation pour la santé Master Spécialiste en Sophrologie Caycédienne, branche clinique Conseils en Phyto-micronutrition
Renseignements : 06 08 72 43 79

L'association Caballos y Compás a présenté quelques uns de ses projets lors de son Assemblée Générale ayant eu lieu Samedi 30 Avril : organisation de journées de formation sur différents thèmes ayant trait aux chevaux (gestion des prairies, initiation à l'équitation de travail) .

L'association propose également un service de nettoyage et réimperméabilisation de textiles équestres ainsi que des commandes groupées régulièrement.

L'association participera à la journée des associations organisée à St Germain et Mons le 19 Juin.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous contacter :

caballosycompas@gmail.com

@caballosycompas

Pauline 06 73 53 34 55

Amicale Laïque

Nous remercions toutes les personnes qui, une fois de plus, ont participé à notre dernière action « fleurs et nature » .
Toutes nos actions vont enfin permettre d'aider à financer les sorties scolaires (qui sont de nouveaux autorisées).
Après 2 ans d'absence, nous pouvons enfin organiser la Fête des Écoles qui aura lieu le Samedi 2 juillet sur le site de la Gravière à Mouleydier avec le spectacle des enfants et une possibilité de restauration sur place organisé par l'Amicale (informations complémentaires à venir).

L'équipe de l'Amicale Laïque.

Contacts : M.Carine : 06.09.36.64.95
Vanessa : 06.31.29.48.24.

CLUB DE SCRABBLE

Les tournois de Mouleydier (30 avril), Gardonne (8 mai), Sorges (14 mai) et St-Germain-et-Mons (18 juin) clôturent la saison des compétitions au niveau départemental.

Une saison qui a pu se dérouler en totalité et quasi normalement. Toutefois, la crise sanitaire et les restrictions afférentes ont entraîné, comme pour d'autres activités, une diminution sensible des pratiquants.

La journée des associations du 19 juin arrive donc au bon moment. Elle permettra à chacun de se faire présenter les différentes activités offertes au niveau local.

Le club de scrabble vous y accueillera et répondra à vos questions concernant son fonctionnement et la pratique du scrabble « duplicate ».

Pour vous permettre de découvrir notre jeu les parties en club (loisir/entraînement) seront gratuites jusqu'à fin septembre.

N'hésitez pas à nous rendre visite.

Plus de précisions : Roland Bretou 09 75 50 89 38

Equipe Mouleydier St-Germain Interclubs